

BULLETIN D'INFORMATION | FRAISE

N° 1, 23 avril 2025

Les applications printanières d'herbicides dans les fraisières

Les fraisières en rang nappé sont normalement établies pour trois années (1 année d'implantation et 2 années de production). Avant la plantation, il est donc essentiel de débarrasser les terrains des mauvaises herbes vivaces et problématiques (souchet, prêles, chiendent, vesce jargeau, pensée sauvage, potentille, etc.). Il en est de même pour les fraisières implantées sur plastique, car le plastique à lui seul ne pourra contrôler les mauvaises herbes. Diverses méthodes culturales, techniques de désherbage mécanique et traitements chimiques (ou une combinaison des trois) vont aider à réprimer les mauvaises herbes sur les futurs sites d'implantation des fraisiers. Consultez un conseiller agricole afin d'élaborer une stratégie de désherbage efficace selon la population et le type de mauvaises herbes présentes sur votre site.

Lorsque le site aura été bien préparé et en complément de techniques mécaniques de désherbage, des herbicides peuvent venir vous aider à lutter contre certaines mauvaises herbes. Notez que le sarclage manuel dans les champs de fraise en production demeure un incontournable pour compléter l'action des autres méthodes.

Au printemps, après la fonte des neiges, il est possible de contrôler les mauvaises herbes à l'aide d'herbicides. Cela peut être fait tant dans les champs en implantation que dans les champs en production.

Année de plantation

Avant la plantation, des produits à base de trifluraline ou de S-métolachlore peuvent être utilisés.

Matière active	Exemple de produits commerciaux	Spécificités
Trifluraline	RIVAL, BONANZA 480, TREFLAN EC	• À incorporer au sol • Intéressant si problèmes de graminées annuelles, permet aussi de lutter contre le chénopode et l'amarante • Peut ralentir temporairement la croissance des plants de fraisiers • Risques de phytotoxicité élevés par temps chaud et sec.
S-métolachlore	DUAL II MAGNUM, KOMODO, METALLICA, STALLION	• L'incorporation au sol en pré-plantation permet de lutter, entre autres, contre le souchet comestible • Peut ralentir temporairement la croissance des plants de fraisiers • Risques de phytotoxicité élevés par temps chaud et sec.

PÉRIODES D'APPLICATION POSSIBLES POUR LES HERBICIDES HOMOLOGUÉS CHEZ LE FRAISIER

FRAISIER EN ANNÉE D'IMPLANTATION

HERBICIDES	MAI	JUN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOV
	I	CROISSANCE VÉGÉTATIVE	STOLONS	PRODUCTION ET ENRACINEMENT DES STOLONS			P
TRIFLURALINE (RIVAL, BONANZA 480, TREFLAN EC)	✓						
S-MÉTOLACHLORE (DUAL II MAGNUM, KOMODO, METALLICA, STALLION)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Légende

I	Implantation	SE	Production et enracinement des stolons
C	Croissance végétative	P	Paillage
S	Production de stolons		

ATTENTION : Les informations présentées dans ce document sont partielles. Veuillez toujours vous référer aux étiquettes des fabricants : les informations qui s'y retrouvent prévalent dans tous les cas. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des herbicides.

Tableau initialement produit par Christian Lacroix et mis à jour

Année de récolte

En année de récolte, des traitements au S-métolachlore, au terbacil ou au napropamide peuvent être faits après l'enlèvement de la paille sur les plantations établies.

Matière active	Exemple de produits commerciaux	Spécificités
S-métolachlore	DUAL II MAGNUM, KOMODO, METALLICA, STALLION	Doit être appliqué après l'enlèvement de la paille, mais avant la levée des mauvaises herbes
Terbacil	SINBAR WDG	- Doit être appliqué avant que les plants de fraisiers reprennent leur croissance au printemps - Des applications trop tardives peuvent causer de la phytotoxicité - Il est important de bien respecter la dose prévue à l'étiquette, car la dose utilisée au printemps est différente de celle appliquée à l'automne. Le risque de phytotoxicité au SINBAR WDG sera réduit si le produit est délavé du feuillage par une pluie après son application
Napropamide	DEVIRINOL 2XT, NAPRO	Des applications trop tardives peuvent causer un mauvais contrôle des mauvaises herbes

Ces herbicides ne doivent cependant pas être appliqués trop tardivement.

Au printemps, il arrive souvent que des repousses de graminées apparaissent à travers le paillis de céréales, tel que le chiendent. Un contrôle avec un herbicide antigraminée (ex. : VENTURE L ou POAST ULTRA) peut être fait en respectant la période d'application inscrite sur l'étiquette (délai avant la récolte et stade des mauvaises herbes). **À NOTER que le POAST ULTRA ne sera plus produit par la compagnie. Ce produit peut cependant être utilisé tant qu'il est encore disponible.**

PÉRIODES D'APPLICATION POSSIBLES POUR LES HERBICIDES HOMOLOGUÉS CHEZ LE FRAISIER

FRAISIER EN ANNÉE DE PRODUCTION																										
HERBICIDES	MAI				JUN			JUILLET			AOÛT		SEPTEMBRE				OCTOBRE		NOV							
	DV	DBV	DF	F	DFV	FV	DFR	FR		R	C															
S-MÉTOLACHLORE (DUAL II MAGNUM, KOMODO, METALLICA, STALLION)	✓	✓	✓	✓																						
DEVIRINOL 2XT, NAPRO	✓																						✓			
SINBAR WDG	✓									✓	✓												✓			
VENTURE L		✓	✓									✓	✓	✓	✓											
Légende																										
	DV	Départ de végétation								DFV	Début des fruits verts								R	Rénovation						
	DBV	Début des boutons verts									FV	Fruits verts								C	Croissance végétative					
	DF	Début floraison									DFR	Début des fruits rouges								P	Paillage					
	F	Floraison									FR	Fruits rouges														

Légende

DV	Départ de végétation	DFV	Début des fruits verts	R	Rénovation
DBV	Début des boutons verts	FV	Fruits verts	C	Croissance végétative
DF	Début floraison	DFR	Début des fruits rouges	P	Paillage
F	Floraison	FR	Fruits rouges		

ATTENTION : Les informations présentées dans ce document sont partielles. Veuillez toujours vous référer aux étiquettes des fabricants : les informations qui s'y retrouvent prévalent dans tous les cas. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des herbicides.

Tableau initialement produit par Christian Lacroix et mis à jour

Pour ce qui est de la flumioxazine (CHATEAU EZ, CHATEAU WDG, FLUMIOXAZIN 51WDG, FLUMIOXAZIN EZ), de l'AUTHORITY 480 (sulfentrazone) et du REFLEX (fomésafène), ces herbicides devraient être appliqués **sur des plants dormants uniquement**, afin d'éviter tout risque de phytotoxicité. Puisque les plants de fraisiers ne sont plus en dormance après le dépaillage, leur utilisation au printemps n'est donc pas recommandée. De plus, les délais avant la récolte pour le AUTHORITY 480 et le REFLEX sont respectivement de 70 et 77 jours. Cependant, la flumioxazine (CHATEAU EZ, CHATEAU WDG, FLUMIOXAZIN 51WDG, FLUMIOXAZIN EZ), demeure un bon choix pour une application dans les allées en production de fraise sur paillis de plastique, en s'assurant de faire en sorte que la dérive de pulvérisation ne puisse entrer en contact avec les fruits ou le feuillage en utilisant un équipement de pulvérisation muni d'écrans ou de cônes antidérive. L'herbicide ne doit non plus en aucun temps se retrouver sur le paillis (dérive).

SAgE pesticides

SAgE pesticides est un outil d'aide à la décision qui présente l'ensemble des usages agricoles des pesticides et des risques qui y sont associés. C'est un outil plus complet que le présent bulletin. Il est également conseillé de consulter SAgE pesticides lorsqu'on rencontre un ennemi rare ou peu commun, non inclus dans ce bulletin.



Pour plus de détails sur les différents usages des pesticides agricoles ainsi que sur les risques qu'ils représentent pour la santé et l'environnement, vous êtes invité à consulter [SAgE pesticides](#).

La réglementation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) interdit de vendre ou d'appliquer en champ à des fins agricoles certaines semences enrobées d'insecticides ou certains pesticides jugés plus à risque, à moins d'obtenir au préalable une prescription agronomique. Pour en savoir plus, visitez le site Web du [MELCCFP](#).

Toute intervention envers un ennemi des cultures doit être précédée d'un dépistage et de l'analyse des différentes stratégies d'intervention applicables (prévention et bonnes pratiques, lutte biologique, physique et chimique). Le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) préconise la gestion intégrée des ennemis des cultures et la réduction des pesticides et de leurs risques. Il est recommandé de toujours vous référer aux étiquettes des pesticides pour les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires disponibles sur le site Web de [Santé Canada](#). S'il y a divergence entre les étiquettes française et anglaise, contactez l'[Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire](#). En aucun cas la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le RAP décline toute responsabilité relative au non-respect des étiquettes officielles.

La formation [Protégez vos cultures, protégez votre santé](#) a été créée pour sensibiliser les producteurs agricoles aux dangers liés à l'utilisation des pesticides. Un [coffre à outils](#) est d'ailleurs disponible et contient plusieurs documents, dont certains en anglais et/ou en espagnol, sur l'utilisation sécuritaire des pesticides.

Ce bulletin d'information a été mis à jour en 2025 par Stéphanie Tellier, agr. (MAPAQ). Le texte original a été rédigé par Christian Lacroix, agr. (MAPAQ), Patrice Thibault, agr. (RLIO) et Stéphanie Tellier, agr., M.Sc. (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'[avertisseuse du sous-réseau Fraise ou le secrétariat du RAP](#). Édition : Marianne St-Laurent, agr. M. Sc. et Lise Bélanger (MAPAQ). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.